

Bruxelles, 16/11/2021

Note à la Présidente et aux membres du Comité de direction

votre avis du			

Objet : analyse environnementale et priorités 2022

Annexes : 2

votre référence

notre référence

Le système de management de l'environnement (SME) instauré au sein du SPF Economie pour obtenir l'enregistrement EMAS concerne :

- toutes les missions de notre SPF;
- la gestion logistique des bâtiments City Atrium C et North Gate II et III situés à Bruxelles.

Personne de contact : Maria Eugenia BARDARO - Coordinatrice EMAS Service d'encadrement Budget et Contrôle de Gestion - Project Management



Un facteur de base du système de gestion environnementale est l'analyse environnementale. Celle-ci consiste en une « analyse préalable approfondie des aspects environnementaux, de l'incidence et des résultats en matière d'environnement liés aux activités, produits et services» de l'organisation.

Un aspect environnemental est « un élément des activités, produits ou services [...] qui a ou qui est susceptible d'avoir un incidence sur l'environnement ».

L'analyse prend en compte :

- d'une part, les aspects environnementaux directs liés aux activités, aux produits et aux services de l'organisation sur lesquels elle exerce un contrôle opérationnel direct, et;
- d'autre part, les aspects environnementaux indirects qui peuvent être le résultat d'une interaction entre l'organisation et des tiers, sur laquelle l'organisation est susceptible d'influer dans une mesure raisonnable.

Une fois l'ensemble des aspects et impacts environnementaux identifiés, des critères sont établis pour évaluer l'importance de ces impacts et déterminer ceux qui sont significatifs.



Afin de fournir une analyse complète des impacts environnementaux du SPF Economie, nous faisons une distinction dans le cadre de notre SME, entre les aspects liés à la logistique et ceux qui relèvent des missions et des activités stratégiques.

Les aspects associés à la logistique ne sont pas propres au SPF puisqu'ils sont typiques des activités administratives (éclairage et chauffage de bureaux, utilisation de moyens informatiques et d'imprimantes, déplacement de personnes...) et sont gérés de façon centralisée par les services d'encadrement.

Par contre, les aspects liés aux missions du SPF Economie lui sont propres puisque ces missions le distinguent des autres administrations et, plus généralement, des autres organisations du secteur tertiaire. De plus, ces aspects sont gérés au niveau de différentes entités, les directions générales, en charge chacune de missions spécifiques.

1. PRINCIPAUX ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX EN MATIÈRE DE LOGISTIQUE

L'analyse des aspects environnementaux liés à la logistique a été menée en deux temps : d'abord, nous avons réalisé un inventaire aussi exhaustif que possible de tous les aspects environnementaux liés à la logistique du bâtiment City Atrium C. Ensuite, nous avons effectué la pondération des aspects selon une approche visant à déterminer la gravité de l'impact environnemental, l'occurrence réelle ou potentielle de l'aspect et le niveau de maîtrise de celui-ci. La pondération effectuée sur la base de ces critères donne lieu à un résultat quantitatif permettant d'identifier les principales priorités du SPF Economie en ce qui concerne la programmation environnementale.

Un aspect environnemental est considéré comme significatif si une réglementation environnementale s'y applique ou si le produit mathématique de la gravité, de l'occurrence (ou de la probabilité) et de la maîtrise opérationnelle de l'aspect dépasse un seuil prédéfini. Cette analyse a fait l'objet d'une simplification et d'une mise à jour en novembre 2021.

Nous poursuivons également l'analyse des impacts liés à la logistique du North Gate II et III. Elle sera finalisée vers la mi-décembre.

Dès l'année prochaine, nous proposons d'enrichir l'analyse environnementale avec l'opinion du personnel. L'opinion des travailleurs représente leur intérêt dans la mise en place du système de management environnemental et permet de savoir comment ils perçoivent les activités de l'organisation. Ce critère est nécessaire puisqu'il permet d'impliquer les employés dans le SME. Pour ce faire, nous proposons d'organiser un sondage d'opinion afin de connaître l'appréciation du personnel sur la gestion environnementale.

Par ailleurs, afin d'inscrire notre analyse dans une perspective de cycle de vie, nous étudions actuellement la faisabilité d'utiliser des logiciels tels que Bilan produit (Ademe).

Le tableau suivant synthétise les principaux résultats de notre analyse (Annexe I. Registre de l'analyse environnementale de la logistique) et en particulier les aspects significatifs et leur origine en termes d'activités menées par notre organisation.



Thème	Aspect	Incidence	Activités			
	environnemental significatif	environnementale				
Air	Émissions de polluants (NOx , CO, COV)	Pollution de l'air	 Fonctionnement d'installations de chauffage Déplacements de personnes Transport de biens et de marchandises 			
	Émissions de CO2 et de gaz fluorés	Changement climatique	 Déplacements de personnes Transport de biens et de marchandises Consommation de gaz (chauffage) Climatisation de l'immeuble 			
Déchets	Production, stockage et traitement de fin de vie des déchets	Pollution de l'air, de l'eau, du sol; risques pour la biodiversité	 Politique concernant la gestion des déchets Politique de déclassement et de réutilisation du matériel déclassé Entretien d'équipements (Ré)aménagement de locaux, rénovation Activités de bureau 			
Eau	Rejet d'eaux usées	Pollution de l'eau et du sol	 Sanitaires, nettoyage, etc. Installations techniques Stockage de produits et déchets dangereux 			
	Utilisation de papier et fournitures	Réduction des ressources naturelles	- Activités de bureau - Impression			
	Consommation d'eau		Equipements sanitairesÉquipements techniques			
Ressources	Consommation d'énergie Performance	Impacts	 Chauffage, climatisation et ventilation des locaux Politique d'achat de biens, de consommables, de matériel et d'équipements informatiques Fonctionnement des équipements électriques et informatiques Éclairage Déplacements de personnes et transport de biens Politique d'utilisation des espaces de bureau Pratiques d'utilisation des équipements techniques Leasing et achat des voitures de 			
Marchés publics	environnementale des contractants	environnementaux divers causés par des tiers	 Leasing et acnat des voitures de service Projets de rénovation Gestion des déchets Maintenance d'installations techniques Achat de matériel (informatique), etc. 			
	Durabilité et impacts des produits et services choisis		- Marchés publics : clauses environnementales			
	Dysfonctionnements, fuites, épanchements de produits	Pollution de l'air, de l'eau, du sol Risques pour la santé	- Livraison, stockage, utilisation de produits dangereux pour l'entretien des installations techniques			



Risques pour l'environnement et la santé	dangereux, déchets, etc.		-	Conception et gestion d'installations techniques contenant huiles, carburants ou autres fluides Gestion et stockage des déchets
	Poussières et bruit	Pollution sonore et de l'air	-	Rénovation et entretien des bâtiments Transport de biens et déplacements de personnes

Notre analyse a permis d'identifier les aspects environnementaux directs qui nécessitent la mise en place d'actions. Parmi ces aspects, nous attirons l'attention sur l'éléments suivants :

- La production importante de déchets ;
- L'identification et le stockage des produits dangereux ;
- La maîtrise des risques de pollution en cas de fuite de produits dangereux stockés;
- La prise en compte des critères environnementaux lors des achats de produits par les services techniques ainsi que pour les fournitures de bureau et le mobilier;
- La consommation d'électricité pour éclairer les locaux, alimenter le matériel IT;
- La consommation de gaz;
- La consommation d'eau pour les installations sanitaires ;
- Le manque de sensibilisation des sous-traitants, fournisseurs par rapport à notre démarche environnementale.

L'étape suivante va consister à intégrer les résultats de cette analyse dans le plan d'action EMAS 2021-2024. Sur bon nombre d'aspects y compris la consommation d'énergie, d'eau et la production de déchets, nous avons déjà établi des objectifs chiffrés et un plan d'action. Pour les autres, nous proposons de les intégrer dans les priorités EMAS pour 2022..

2. Principaux aspects environnementaux indirects relevant des missions

Les correspondants EMAS ont réalisé l'évaluation des aspects environnementaux liés aux missions et aux activités stratégiques de leurs départements.

Pour répondre aux remarques de l'auditrice, nous avons utilisé un nouveau template et une méthodologie commune. Jusqu'à présent, plusieurs documents existaient ce qui rendait plus complexe l'analyse. Le nouveau template a été présenté à l'auditrice en juillet 2021 et sa simplification a été considérée comme un point positif (Rapport Vinçotte réf. PP 02/07/2021 EX.II.A.6.2)

Afin de renforcer la cohérence et montrer les liens entre le SME et le management du SPF Economie, nous avons, pour chaque département, fait référence aux objectifs stratégiques. Cette partie sera finalisée dès la validation de ces objectifs par le Ministre compètent.

Quant à l'analyse des impacts environnementaux, nous avons utilisé la cartographie des processus car ce document détaille toutes les missions du SPF Economie. Les correspondants EMAS de chaque département ont passé en revue les différentes missions et analysé, en coordination avec les chefs de service, leur impact sur l'environnement. Ils ont identifiés tant les impacts négatifs que les impacts positifs de leurs missions.

Nous avons décidé de nous focaliser le plus possible sur les impacts indirects des missions du SPF Economie. Jusqu'à présent, seule une analyse des impacts directs liés aux missions (consommation d'eau, d'énergie, etc.) avait été réalisée. Lorsque cela était possible et surtout utile, une analyse des impacts directs et indirects a été réalisée.

Dans le registre, les missions et activités stratégiques ayant un impact positif ou négatif de niveau 3 sont jugées significatives. Les représentants des directions générales et des services d'encadrement ont



ensuite fait l'évaluation des activités jugées significatives à l'aide de la grille d'évaluation « Autonomie * Moyens ».

Si l'évaluation A*M est supérieur à 4, les activités sont considérées comme maîtrisables. Pour les activités considérées significatives négatives et maîtrisables, nous devons réfléchir à des mesures que nous pouvons prendre pour réduire leur impact. Pour les activités considérées non significatives négatives, nous pouvons déterminer s'il y a des actions simples réalisables et planifier des actions correctives.

Au total, près de 350 missions assurées par le SPF ont été analysées d'un point de vue environnemental. Le tableau ci-dessous résume les résultats de cette analyse (Annexe II. Registre liés aux missions et aux activités stratégiques) en reprenant l'ensemble des missions qui ont une incidence environnementale significative et pour lesquelles nous disposons actuellement de la maîtrise nécessaire.

Lors de la prochaine déclaration environnementale 2022, nous présenterons les résultats de l'analyse environnementale en relayant notamment l'incidence environnementale de nos missions significatives et l'état d'avancement des différents projets.

D	Mission et	Incidence	Projets/Activités en cours
G	processus-clé	environnementale	
	Contrôle de la sécurité, de la conformité et de la qualité des appareils électriques et au gaz	Impact positif indirect: étiquetage énergétique stimulant la conception d'appareils moins énergivores et le choix des consommateurs vers des appareils plus économes en énergie et en eau (selon les cas) Impact négatif indirect: déplacements des contrôleurs pour leurs contrôles dans les magasins et les prélèvements.	Projet de 2020: Elaborer une campagne d'information sur le nouvel étiquetage énergétique Projet de 2020-2023: participation à la campagne européenne Eepliant3
E2	FAPETRO : Contrôle de la qualité des produits pétroliers	Impact indirect positif: le contrôle des produits pétroliers permet de vérifier la conformité aux normes de certains paramètres comme, entre autres, la teneur en soufre ou la pression de vapeur des essences (en été particulièrement). Ces paramètres peuvent avoir un impact environnemental. Impact direct négatif: déplacements des préleveurs	Maintien de l'accréditation ISO 17020
	Réglementer et informer, appliquer la réglementation, l'évaluer	Législation sur le Car Pass : impact positif au travers d'une meilleure information pour	Projet de modification de la législation : -amélioration de l'information au
	et l'adapter le cas	l'acheteur lors de l'achat d'une	consommateur : indication du type de



E3	échéant, coordonner et informer, se concerter, notamment dans les domaines suivants : Pratiques du marché et protection du consommateur	voiture d'occasion + impact environnemental indirect (taux d'émissions CO2 et norme Euro depuis 2019).	carburant utilisé, équipement d'un moteur électrique, diagnostics et travaux de réparation effectués sur le véhicule,mise à disposition des données collectées par l'asbl Car Pass à des fins d'études, de recherches scientifiques et statistiques, p.ex. dans le domaine de la mobilité, de l'environnement ou de la sécurité routière et pour les analyses politiques relatives au secteur automobile en Belgique.
E4	Mettre en place un centre de connaissances en matière d'économie durable (CCED), compétitivité, conjoncture sectorielle. Mettre en œuvre REACH, y compris le helpdesk en Belgique et stratégie pour la durabilité des produits chimiques	Impact positif indirect via l'expertise du CCED. Impact positif indirect : maîtrise des produits dangereux, Sûreté de l'utilisation des produits chimiques, pollutions.	Suivi de la politique européenne, des pays voisins, consultation des stakeholders. Mettre en œuvre une politique de substitution des substances dangereuses en vue d'une chimie durable grâce entre autres au financement d'études Informer les entreprises en réponse à leurs demandes (helpdesk)
	Aéronautique.: Soutenir l'industrie aéronautique belge à travers la gestion de la Federal Aviation Platform et à travers la (co) gestion des budgets alloués par le gouvernement fédéral. Coordonner et soutenir les activités fédérales dans l'industrie aérospatiale et coordonner et soutenir les aspects économiques des dossiers de défense	Gérer le programme fédéral de relance de l'aviation propre en coopération avec le SPF Politique scientifique. Impact indirect positif notamment dans le cadre du plan de relance et du projet "clean aviation" (pollution sonore et atmosphérique).	R&D – Appel en soutien aux secteurs aéronautique et spatial. (le SPF Economie n'est concerné que par la partie aéronautique, pas par le spatial qui est un compétence de Belspo). Un appel à projets sera lancé en 2022 et concernera des projets d'aviation propre/clean aviation introduits par des entreprises de l'industrie aéronautique (pas les compagnies aériennes). Les propositions de projets seront examinées afin de déterminer si elles sont conformes au concept d'aviation propre. Les projets qui seront sélectionnés feront l'objet d'une subvention sous la forme d'un co-financement d'activités. Les projets doivent être terminés avant 2026.
E 6	Contrôler les compétences des organismes d'évaluation de la conformité	Gérer le programme fédéral de relance de l'aviation propre en coopération avec le SPF Politique scientifique. Impact indirect positif notamment dans le cadre du plan de relance et du projet	Assurer la gestion du système belge d'accréditation des organismes d'évaluation de la conformité qui attestent la qualité de nos produits et services en vue de garantir leur libre accès aux marchés mondiaux; il est



		"clean aviation" (pollution sonore et atmosphérique)	basé sur la reconnaissance officielle, suivant des normes internationales ou européennes, de l'objectivité et de la compétence des organismes accrédités. idem dans le domaine de l'environnement
E6	Superviser la qualité des mesures en mer	Environnement en général via la qualité des certifications en la matière.	Plateau continental: contribuer à la gestion durable des ressources naturelles en encadrant l'exploitation de sable et de gravier du Plateau continental belge.
	Assurer le respect de la réglementation économique :		
E7	Arrêté royal du 8 juillet 2018 relatif à la dénomination et aux caractéristiques du gasoil diesel et des essences + Arrêté royal du 13 avril 2019 relatif à la dénomination et aux caractéristiques des carburants alternatifs + Loi du 17 juillet 2013 relative aux volumes nominaux minimaux de biocarburants durables qui doivent être incorporés dans les volumes de carburants fossiles mis annuellement à la consommation.	Cette législation prévoit l'obligation pour les carburants (alternatifs) et les biocarburants de respecter des normes et d'indiquer clairement quel type de carburant peut être ravitaillé. BV B7 ou B10 qui indique la quantité de biocarburant. Le consommateur a ainsi la possibilité de faire un choix plus respectueux de l'environnement. D'autre part, la qualité des produits est également mieux garantie.	Enquêtes selon le plan d'action + notifications
	3 juillet 2018 Arrêté royal relatif aux dénominations et aux caractéristiques du gasoil destiné au chauffage	Cet AR fixe les conditions auxquelles le gazole de chauffage doit répondre. Ceci dans le but de surveiller et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.	Enquêtes selon le plan d'action + notifications
	Loi du 11 juin 2004 relative à l'information à fournir lors de la vente de véhicules d'occasion > Car-pass	Le Car-pass fournit des informations sur l'état du véhicule d'occasion afin que le consommateur puisse prendre une décision respectueuse de l'environnement en ce qui concerne les émissions et la durée	Enquête général Car-pass + enquêtes + notifications



		de vie, entre autres. Les véhicules plus anciens et plus polluants pourraient être retirés du marché plus rapidement.	
E7	Code du droit économique - Livre IX - Sécurité des produits et des services	En détectant les produits non sûrs, les produits inférieurs et dangereux sont retirés du marché. Cela peut avoir un effet dissuasif sur la mise sur le marché de produits à courte durée de vie, mais aussi réduire l'impact environnemental en empêchant l'entrée de substances nocives.	Enquêtes selon le plan d'action + notifications
	Rédiger et envoyer des avertissements	Le système de gestion des dossiers numériques ERIS, mis en œuvre en novembre 2020, facilite la création numérique des alertes qui sont envoyées par courrier électronique. Cela se fait au détriment de l'envoi des avertissements par courrier.	Nombre avertissements envoyés par courrier vs nombre avertissements envoyés par email

3. LES PRIORITÉS POUR 2022

Le plan d'action EMAS 2021-2024 liste les projets que nous avons identifié pour atteindre les objectifs de ce cycle. L'analyse environnementale, les résultats des audits internes et externes ont permis de préciser nos trois priorités pour 2022.

1. Amélioration de notre SME:

- organiser un sondage d'opinion pour connaître l'avis du personnel sur les performances environnementales;
- poursuivre la simplification de nos documents ;
- compléter l'analyse du contexte;
- mettre en place un outil informatique pour la gestion des audits ;
- participer au réseau fédéral EMAS qui regroupe es autres SPF;
- faire réaliser un audit énergétique du City Atrium ;
- étudier la possibilité de faire réaliser un bilan carbone pour l'ensemble des activités du SPF Economie ;
- renforcer la prise en compte des critères environnementaux lors des achats de produits par les services techniques ainsi que pour les fournitures de bureau et le mobilier.

2. Garantir la conformité de notre SME:

- modifier les contrats concernant les déchets pour y inclure une clause de pesage des déchets permettent d'évaluer le poids des détritus collectés ;
- modifier la procédure pour le domaine des marchés publics durables et le rapportage;
- introduire une demande de modification du permis afin d'y inclure le stockage des produits dangereux utilisés par Cofely;
- mette en place une procédure pour garantir la maîtrise des risques de pollution en cas de fuite de produits dangereux stockés.
- 3. Renforcer la communication et la sensibilisation, les actions suivantes sont prévues:
 - transmettre la fiche « accueil « aux nouveaux collaborateurs (à partir de janvier 2022);



- former des auditeurs internes ;
- organiser des formations en lien avec EMAS;
- organiser un « junk day » sur la pollution numérique (janvier 2022);
- assurer une présence et une visibilité continues de la gestion environnementale par la rédaction d'articles, la participation aux campagnes environnementales régionales et la sensibilisation du personnel aux différentes thématiques environnementales ;
- relancer la boîte à idées EMAS;
- veiller à la sensibilisation générale sur la gestion environnementale des contractants externes.
- 4. LES INFORMATIONS RELATIVES AUX PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES

4.1 Résultats d'audits

Audits internes

Le règlement EMAS prévoit que l'intégralité du SME, c'est-à-dire tous les services en relation avec le système de management environnemental, fasse l'objet d'un audit interne au minimum une fois sur une période de trois ans, soit la durée d'un cycle d'enregistrement EMAS.

Nous avons audité les services suivants : E3 (juin 2021) E6, E2, T (novembre 2021).

D'autres audits internes sont programmés pour le 18 novembre (le laboratoire et le service achat) et le 23 novembre (E5). Toutes les remarques des auditeurs internes seront intégrés dans le registre des non-conformités, des points d'attention, des opportunités d'amélioration et des plaintes. Elles feront ainsi l'objet d'un suivi attentif. Nous poursuivrons les audits des autres départements au courant du premier trimestre 2022.

4.2 Le respect de nos obligations de conformité

Le SPF Economie est tenu de se conformer à diverses réglementations environnementales applicables aux niveaux local, national et européen. Celles-ci établissent les exigences légales contraignantes que le SPF Economie s'est engagé à respecter dans le cadre du SME. Ce registre est à jour et des audits de conformité réglementaire ont été programmés pour l'année prochaine.

La certification de la Performance Energétique des Bâtiments (PEB) pour le City Atrium et le NG II est III sont en cours de renouvellement. Nous avons bénéficié d'un délai supplémentaire de trois mois à cause du contexte sanitaire.

5. LES COMMUNICATIONS PERTINENTES PROVENANT DES PARTIES INTÉRESSÉES, Y COMPRIS LES PLAINTES

A ce jour, deux plaintes ont été reçues :

- 1. La première concerne la taille de la signature dans les mails. Elle serait trop grande et aurait un impact important lors des impressions des mails. Nous avons rappelé l'importance de limiter les impressions. Ces remarques sont aussi analysées et le cas échant incluses dans les bonnes pratiques et conseils que nous diffuserons lors de l'action de sensibilisation sur la pollution numérique (Junk day janvier 2022).
- 2. La deuxième plainte porte sur la décision de jeter l'entièreté du stock de papier à en-tête du SPF Economie (ancienne version). Nous sommes en train de récolter les informations nécessaires pour répondre.



Réginald Massant Directeur Service d'encadrement Budget et Contrôle de Gestion



		•	•			_	•				
	۱۵	\sim 10	IOI) C	Aı.	111	mi	י ביו	മ	dire	ection
\mathbf{L}	, C		וטו	13	uι	ょしい	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	ישו	uc	unc	CLIUI

Le Comité de direction :

- prend acte de l'analyse environnementale;
- prend acte de l'état d'avancement des audits internes ;
- approuve les priorités pour 2022.